



Madame le Proviseur

Objet : Rentrée scolaire de septembre 2024

Madame, Monsieur,

Je vous remercie de prendre connaissance des modalités d'organisation de la rentrée 2024 déployée sur les **lundi 2 et mardi 3 et mercredi 4 septembre 2024**.

LUNDI 2 SEPTEMBRE

- **A 11H00 :**
- accueil des **étudiants internes des classes préparatoires** devant l'accueil du bâtiment d'internat pour la prise en charge par les conseillers principaux d'éducation et l'installation dans les chambres.
- **A 14H00 :**
- rassemblement **de tous les étudiants des classes préparatoires** sous le préau et prise en charge par les enseignants jusqu'à **17H**.
- **A 18H :**
- accueil des **élèves internes de 2^oG** et de leurs parents, s'ils sont présents, devant l'accueil du bâtiment d'internat pour la prise en charge par les conseillers principaux d'éducation et l'installation dans les dortoirs et les études.

MARDI 3 SEPTEMBRE

- **A 8H00**
- début de l'emploi du temps des étudiants des classes préparatoires.
- rassemblement **de tous les élèves de 2^oG**, sous le préau, consultation de l'affichage des listes de classes, et prise en charge par les professeurs principaux jusqu'à 10H.
- **De 10H à 12H et de 14H00 à 16H00 :**
- Programme spécifique consacré à l'accueil et à l'intégration des élèves de 2^{nde} au lycée sous la responsabilité des équipes pédagogiques, éducatives et administratives.
- **A 17H30 :**
- accueil des **élèves internes de 1^{ère} G** et de leurs parents, s'ils sont présents, devant l'accueil du bâtiment d'internat pour la prise en charge par les conseillers principaux d'éducation et l'installation dans les dortoirs et les études.
- **A 18H30 :**
- accueil des **élèves internes de TG** et de leurs parents, s'ils sont présents, devant l'accueil du bâtiment d'internat pour la prise en charge par les conseillers principaux d'éducation et l'installation dans les dortoirs et les études.

Attention ! : Les élèves des classes de 2^{nde} sont libérés de cours mercredi 4 septembre 2024. Les départs de l'internat mardi soir sont possibles sur autorisation parentale

La soirée à l'internat du lundi soir et la journée du mardi sont entièrement et exclusivement consacrées à l'accueil spécifique des élèves des classes de 2^oG.

MERCREDI 4 SEPTEMBRE

- **A 8H00 :**
- accueil de **tous les élèves de 1^oG** dans la cour puis prise en charge par le professeur principal.
- **A 9H00 :**
- accueil de **tous les élèves de 1^oG** dans la cour puis prise en charge par le professeur principal
- **De 8H à 11H pour toutes les classes de 1^oG et de 9h à 12h pour toutes les classes de TG :**
- Présentation du déroulement de l'année en cycle Terminal sous la responsabilité et l'encadrement des professeurs principaux et des équipes pédagogiques, éducatives et administratives.
- **A partir de 11H30 :** repas pour les demi-pensionnaires et les internes.

À NOTER : A partir du jeudi 5 septembre 2024, à 8h00 : début de l'emploi du temps en vigueur, pour **TOUTES LES CLASSES** de 2^{nde}, 1^{ère} et Terminale

Je vous précise par ailleurs, que l'affectation **définitive** des élèves dans les classes sera communiquée le jour de la rentrée.

Je vous remercie de bien vouloir vous reporter aux modalités indiquées et vous prie d'accepter, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Vous souhaitant une excellente rentrée !



Le Proviseur
Secrétariat du
Proviseur

Téléphone
☎ 04 70 09 79 00

Courriel
ce.00300251@ac-clermont.fr

Adresse
Lycée Mme de Staël
BP 1147
03103 MONTLUCON

MADAME DE STAËL
LE PROVISEUR
DUFOUR